

## Mes ex beaux-parents refusent de me rendre mes affaires.

## Par YamyFAZOUILLE, le 14/02/2010 à 23:38

Bonjour,

Lorsque j'étais en couple avec mon ex j'habitais chez les parents de cette dernière, puis nous nous sommes séparés et aujourd'hui mes ex beaux-parents refusent de me rendre mes affaires qui sont encore chez eux. Le problème est que je n'ai plus les justificatifs d'achat de toutes ces affaires. Qu'est-ce que je peux faire pour récupérer mes affaires ? Merci d'avance.

## Par Tisuisse, le 15/02/2010 à 08:14

Bonjour,

D'après ce que vous écrivez, ce ne sont pas vos ex-beaux-parents puisqu'ils n'ont jamais été vos beaux-parents. Ce terme est impropre puisque votre compagne et vous, n'viez jamais été mariés. Appelons un chat : un chat.

Cela a des incidences juridiques puisque, votre ex-compagne et vous, vous êtes, au regard de la réglementation, des tiers l'un vis à vis de l'autre. Cela n'aurait pas été le cas si vous aviez été mariés car, entre époux, il n'y a pas délit de vol. Là, rien ne vous empêche d'adresser aux parents de votre ex-compagne, une lettre recommandée avec accusé réception, leur demandant de vous restituer vos affaires et, dans cette lettre, vous en établirez la liste aussi précise possible (que vous ayez les justificatifs ou non). Cette LR vous laisera des traces pour la suite.

	_
Par <b>YamyFAZOUILLE</b> , le <b>15/02/2010</b> à <b>12:10</b>	
Merci, c'est ce que je vais faire.	
	_